Ce sujet est présenté sous la forme d'un cahier réponse. Il vous appartient de le compléter et de le rendre, agrafé dans le coin inférieur gauche à l'intérieur d'une copie d'examen dont vous aurez rempli l'en-tête.

| | Barème | Notation |
|---|------------|----------|
| 1 – Entreprise et vie professionnelle | 4 points | |
| 2 - Environnement | 6 points | |
| 3 - Consommation | 5,5 points | |
| 4 - Santé | 4,5 points | |
| Total | 20 points | e |
| Note sur 20 (en points entiers ou ½ points) | : | / 20 |

| | Métropole – Réunion - Mayotte | | Session de juin 2008 | |
|---------|--------------------------------|----------|----------------------|--|
| | BEP TOUTES SPE | CIALITES | | |
| | Vie sociale et professionnelle | | | |
| CORRIGE | Durée : 30 minutes | Coef: 1 | 1/6 | |

1 - Vie professionnelle (4 points)

Situation : Christophe est employé dans une usine de recyclage du verre depuis le 1^{er} septembre 2007.

A 9 heures 30, en manipulant des bouteilles, Christophe s'entaille la main droite.

- 1.1 Cet événement est reconnu accident du travail. Justifier cette affirmation par quatre caractéristiques. (2 points)
 - Christophe est salarié de l'entreprise
 - Blessure à la main
 - Par le fait du travail
 - Évènement brutal et soudain

Suite à cet accident, le CHSCT se réunit :

1.2 – Indiquer la signification du sigle : (0,5 point)

Comité

Hygiène

Sécurité

Conditions

Travail

1.3 – Énoncer le rôle du CHSCT dans la situation de Christophe. (0,5 point)

Mener l'enquête sur l'accident.

- 1.4 Citer deux autres missions du CHSCT. (2 x 0,5 point = 1 point)
 - Proposer des mesures d'hygiène et de sécurité pour la protection des salariés.
 - Enquêtes à la suite de maladie professionnelle ou d'accident grave du travail.
 - Améliorer les conditions de travail.
 - Donner son avis sur le règlement intérieur.

| 2/6 |
|-----|
| |

2 - Environnement (6 points)

Dans le hall d'accueil de l'entreprise, Christophe consulte un panneau d'information.

Document 1

le verre recyclable à l'infini

Qu'il s'agisse de bouteilles, de pots de condiments ou de bocaux à confiture, le verre est toujours un des principaux contenants de nos aliments; une fois vidé, ce verre devient un déchet encombrant, trop souvent mélangé aux ordures ménagères. Mauvais réflexe!

Par son poids, le verre alourdit nos déchets ménagers et multiplie le coût des transports. Par sa fragilité, il devient risque de blessure. Par sa résistance, il peut traverser les siècles tout en restant intact pendant des milliers d'années...

Le verre nécessite donc un traitement spécial afin d'être recyclé à l'infini. Ce matériau utilisé quotidiennement est le déchet le plus facilement recyclable et à ce jour, économiquement le plus rentable.

Où se fait la collecte du verre?

Vous l'aurez compris, pas dans votre poubelle grise! Mais sa collecte sélective ne peut pas non plus se faire avec les autres déchets recyclables déposés dans les poubelles individuelles (jaune ou verte) ou collectives. Au centre de tri, les débris pourraient blesser les trieurs et endommager gravement les équipements.

4 fois moins cher ! Une tonne de verre déposée dans les poubelles d'ordures ménagères (grises ou bleues) coûte 223 euros à éliminer en décharge ; par contre une tonne de verre déposée dans les conteneurs d'apport volontaire coûte seulement 55 euros à recycler à l'usine de Vergèze dans le Gard (30)

Source: Montpellier agglomération sep 2005

- 2.1 Indiquer quatre inconvénients des emballages en verre : (1 point = 0,25 x 4)
 - déchets encombrants
 - coût de transport élevé
 - risque de blessure
 - poids important
- 2.2 Citer trois intérêts du recyclage du verre. (1,5 points = 0,50 x 3)
 - économique
 - limiter la pollution
 - préservation ressources naturelles
- 2.3 Donner une raison pour laquelle le verre est collecté dans des conteneurs spécifiques. **(0,5 point)**
 - risque de blessure.
 - allègement des poids des déchets ménagers transportés.

| BEP toutes spécialités | 2008 |
|--------------------------------|------|
| Vie sociale et professionnelle | 3/6 |

Voici une liste de déchets contenus dans une poubelle :

Brique de lait, bouteille en matière plastique, canette de coca-cola, poussières de sac d'aspirateur, chaise de jardin cassée, cartons propres, journaux, bouteilles en verre, carton de pizza taché d'huile, ampoule électrique, carcasse de téléviseur,

2.4 - Indiquer dans le tableau ci-dessous le type de conteneur où il faut les déposer.
(2 points) - 0,25 par erreur

| Poubelle individuelle de tri (verte ou jaune) | Poubelle des déchets ménagers (grise) | Déchetterie Conteneurs en déchetterie ou point propre |
|--|---|---|
| Brique de lait Bouteille en matière plastique Canette coca-cola Cartons propres Journaux | Poussières de sac aspirateur Carton de pizza Ampoule électrique | Carcasse de téléviseur Chaise de jardin bouteilles en verre |

- 2.5 Proposer deux solutions pour limiter l'usage des emballages dans votre vie quotidienne. (1 point = 2 x 0,5 point)
 - privilégier les formats familiaux aux portions individuelles (autres réponses possibles)
 - acheter des produits au détail
 - limiter la consommation d'eau en bouteille

| BEP toutes spécialités | 2008 |
|--------------------------------|------|
| Vie sociale et professionnelle | 4/6 |

Christophe a l'habitude de boire du soda. Il lit les informations portées sur l'étiquette de la bouteille.

Document 2

INDIAN TONIC (5)

AUX EXTRAITS D'ÉCORCES DE QUINQUINA ET D'ORANGES AMÈRES CONTIENT DE LA QUININE

Bolsson gazeuse rafraîchissante aux extraits d'écorces de quinquina et d'oranges amères. Ingrédients : Eau gazèlfiée, A : sirop de glucose-fructose, sucre ou B : sucre (A ou B voir le haut de la bouteille), acidifiant : acide citrique, arômes naturels, arôme : quinine. Commercialisé par Orangina Schweppes : 12-14 rue Belgrand, 92309 Levallois-Perret Cedex - France. Fabriqué avec l'autorisation du propriétaire de la marque. Service consommateurs : Orangina Schweppes, CS 80491, 13593 Aix-en-Provence Cedex 3 - France (Indiquer la date et le numéro du lot inscrits sur le haut de la bouteille). À consommer de préférence avant le : voir sur le haut de la bouteille. À conserver à l'abri du soleil et de la chaleur. Servir frais.

(1)

| Valeurs nutritionnelles moyennes | pour 100 mi |
|------------------------------------|------------------|
| Energie | 154 kJ (36 kcal) |
| Protéines | 0 g |
| Glucides (dont sucres) | 8,7 g (8,7 g) |
| Lipides (dont acides gras saturés) | 0g (0g) |
| Fibres alimentaires | 0 g |
| Sodium | trace |

(3)

3 124480 001405

@1,51@

07 13

(6)

- 3.1 Donner un titre aux informations numérotées. (3 points = 0,5 x 6)
 - (1) conseil d'utilisation.
 - (2) composition.
 - (3) informations nutritionnelle et énergétique.
 - (4) date limite d'utilisation optimale.
 - (5) désignation de vente
 - (6) code-barres
- 3.2 Donner la signification du logo (7). (1 point)



point vert : entreprise qui verse une taxe à Eco-emballage.

| 2008 |
|------|
| 5/6 |
| |

3.3 - Relier les structures d'information et de protection des consommateurs à leur rôle. $(1,5 \text{ points} = 0,5 \times 3)$

| Structures d'information et de protection | | Rôles |
|---|---|--|
| INC Institut national de la consommation | • | Informer les consommateurs (revues, spots publicitaires) |
| DGCCRF Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes | • | Informer et conseiller les consommateurs, les assister dans le règlement des litiges |
| Associations des consommateurs | | Fournir un apport économique et juridique aux associations de consommateurs. Développer et faire respecter le libre jeu de la concurrence. Garantir la qualité des produits et services. |

4 - Santé (4,5 points)

A partir de l'étiquette de la bouteille de soda (document 2).

4.1 – Relever le composant alimentaire énergétique de cette boisson. (1 point)

Glucides

4.2 – Relever la valeur énergétique du soda pour 100 ml. (0,5 point)

154 kj ou 36 Kcal

4.3 – Calculer la valeur énergétique d'un litre de cette boisson. (détailler votre calcul) (1 point)

4.4 – Citer deux conséquences pour la santé d'un alimentation trop riche en sucre.

$$(1 point = 2 \times 0,5)$$

- risque de caries
- risque de surpoids
- risque de diabète
- 4.5 Citer deux aliments riches en glucides à consommer avec modération. (0,5 x 2 = 1 point)
 - Bonbons
 - Gâteaux
 - Confiseries

| BEP toutes spécialités | 2008 |
|--------------------------------|------|
| Vie sociale et professionnelle | 6/6 |
| | |